

BCD BIBLIOTHEQUE

Le point de vue de Max BUTLEN

LES BCD, DE L'INNOVATION A LA GENERALISATION

Les toutes premières BCD ont été créées il y a un peu plus de quinze ans. Officiellement, l'expérimentation a été lancée par la circulaire LANG-CHEVENEMENT en 1984. Il y a 8 ans.

Où en est-on aujourd'hui ?

Pour tenter de répondre, confrontons les objectifs initiaux des BCD à leur réalité actuelle. Le parti pris sera de cerner l'apport des BCD en relevant les éventuels glissements dans les objectifs et les démarches d'hier à aujourd'hui.

Les objectifs initiaux

Les bibliothécaires, les chercheurs, les pédagogues réunis dans l'ADACES avaient assigné quatre objectifs aux BCD. On les retrouvait assez précisément dans la circulaire de 1984. Il s'agissait de :

- modifier les termes de l'apprentissage de la lecture,
- stimuler le travail en équipes,
- transformer le statut de l'enfant,
- ouvrir l'école sur la vie.

Ces objectifs pédagogiques et éducatifs devaient être atteints en s'appuyant sur la réalisation de l'objectif structurel initial : installer une Bibliothèque Centre Documentaire, qui soit véritable lieu d'observation, d'animation, de création d'écrits et la plaque tournante de l'activité pédagogique et culturelle.

Fondamentalement, la BCD était donc conçue pour servir de levier à la transformation pédagogique. Pour certains, elle devait même être une sorte de cheval de Troie de la nouvelle pédagogie dans le champ clos de l'école traditionnelle.

La réalisation de l'objectif d'installation de la structure est difficile à apprécier tant les situations sont contrastées. A ce jour nous ne disposons pas d'évaluation nationale quantitative et qualitative. Les résultats des enquêtes régionales laissent les enquêteurs perplexes. Telle école qui déclare être équipée d'une Bibliothèque Centre Documentaire dispose-t-elle vraiment d'une telle structure ? Telle autre qui prétend n'avoir qu'une bibliothèque d'école a su en fait mettre en place, sans bruit un authentique centre de ressources pour la lecture, l'écriture et la documentation. De là une tendance à discuter sans fin et à distinguer de l'épicycle de Mercure, les écoles qui seraient dotées d'une "vraie BCD" estampillée normes "officielles", de celles qui ne disposent que d'une simple bibliothèque ou pire de "vulgaires" coins lecture.

Nous préférons considérer la dynamique du projet.

Il n'existe pas à nos yeux de BCD étalon. Les BCD ne sont jamais ni tout à fait les mêmes ni tout à fait différentes. Le propre du projet BCD est précisément d'être en permanence (r)évolution, reconstruction ; par nature, il n'est jamais achevé.

S'il n'existe donc pas de BCD idéale à partir de laquelle l'institution pourrait cloner de multiples copies conformes, nous proposerons en revanche de prendre en compte quelques indicateurs dont la présence permet de dire qu'une bibliothèque d'école se transforme de plus en plus en BCD, réalise un projet BCD.

Ces critères sont les suivants :

- l'existence d'un local spécifique d'une superficie égale ou inférieure à 100 m²,
- la nature du fonds, sa diversité, sa composition qui rapproche plus ou moins la structure d'une médiathèque et son degré d'accessibilité, le nombre de livres par enfant, l'existence ou non d'un prêt,
- l'ouverture hors temps scolaire et les modes d'accès des élèves pendant le temps scolaire,
- l'activité et le statut des élèves,
- la place de la recherche documentaire et les outils mis à disposition dans ce but,
- la place et l'usage de la littérature de jeunesse,
- les ressources humaines, le partenariat, leur rôle dans la gestion, l'animation (leur caractère plus ou moins partagé, plus ou moins collectif au sein de l'équipe éducative). L'existence ou l'absence d'un chef de travaux.

Dans le seul domaine de l'installation matérielle de la structure, à partir de nos observations et des données recueillies, nous faisons les hypothèses suivantes : actuellement, la "BCD moyenne" dispose d'un local plutôt inférieur à 100 m², possède un fonds bibliothèque relativement bien équilibré entre fiction/documentaire/album. Ce fonds de livre ne dépasse guère plus de 5 livres par enfant, qui rend le prêt juste possible. L'aspect médiathèque reste à développer. L'accès aux documents préoccupe les responsables de la structure, ils se sont efforcés généralement d'afficher une classification, d'enrichir la signalisation et de créer au moins un fichier (auteur et/ou matières). La mise à jour pose généralement problème à long terme (comme l'entretien et le renouvellement des documents). Dans le court terme, la BCD stocke et valorise volontiers les productions de l'école. Elle sert de support à leur création même si la base logistique manque encore de moyens modernes de production et de reproduction de textes.

On peut estimer que 10 à 20% des écoles possèdent un tel équipement. Pour le reste des établissements il est maintenant fréquent de disposer dans une école d'une bibliothèque d'école ou de coins lecture dans les classes, voire des deux dispositifs. On a heureusement dépassé la fâcheuse opposition Bibliothèque d'école/Bibliothèque Bibliothèque de classe. On sait que la BCD peut (et même doit) jouer ce rôle d'une "Bibliothèque centrale de prêt" par rapport à la bibliothèque de classe, en liaison avec les thèmes et préoccupations du moment.

Il reste que les fonds sont aléatoires, souvent trop diversifiés, leur entretien, leur renouvellement, leur utilisation posent de multiples problèmes. Du point de vue matériel l'objectif d'installation dans les écoles de France de bibliothèques qui soient aussi de véritables centres documentaires, reste à réaliser pour l'essentiel même si nous pouvons désormais nous appuyer sur quelques superbes créations. Qu'en est-il des autres objectifs ?

Reconsidérer l'apprentissage de la lecture: 1er objectif

Dans les "textes fondateurs", l'objectif de modification des termes de l'apprentissage de la lecture était central. Qu'est-ce que les BCD ont contribué à faire changer dans ce domaine ?

Les BCD ont joué un rôle déterminant sur deux plans au moins. Le premier renvoie à la diversification des supports, le second à la conception même du lecteur et de son apprentissage. La modification n'est pas du tout venue de l'abandon du manuel, particulièrement de certains manuels dans l'apprentissage initial. A ce jour autour du CP, il est probable que dans 80 à 90% des cas on utilise à peu près la même méthode fondée sur des manuels finalement assez semblables.

En revanche, les supports d'apprentissage se sont considérablement diversifiés. Le temps où l'on apprenait à lire sur la seule page du manuel est en train de disparaître. Le support nouveau et naturel de

l'apprentissage de la lecture c'est l'ensemble du centre de ressources. Les BCD ont été à la fois l'une des causes et l'une des conséquences de cette évolution qui fondamentalement peut conduire les enseignants et leurs partenaires à redéfinir leurs représentations du lecteur qu'ils cherchent ensemble à former. A travers les recherches, les expérimentations en classe et en BCD, les thèses, les instructions officielles, de ce lecteur rêvé et nouveau, on voit se dessiner une sorte de portrait robot.

Il s'agit d'abord d'un lecteur "polyvalent" qui ne se contente pas d'être consommateur d'écrits mais qui est aussi en mesure d'en produire... et de très diversifiés. Sa polyvalente se manifeste par l'expression de compétences.

Il est apte à varier les modes de lecture : lecture silencieuse, lecture à haute voix, lecture rapide, lecture sélective, lecture lente, approfondie. Ce lecteur en somme doit être capable d'adapter son mode de lecture à son projet, à la situation de communication et aux autres textes auxquels il est confronté.

Il cherche aussi à s'appropriier tous les types de textes et les écrits les plus divers. Les écrits littéraires dans leur diversité, les écrits scientifiques, techniques, les écrits utilitaires, sociaux, scolaires... les textes descriptifs, argumentatifs.

Il est capable de lire par ailleurs sur tous supports : sur la page du journal et celle de l'encyclopédie, sur le manuscrit ou le microfilm, sur l'écran de l'ordinateur, du minitel, sur d'autres supports encore proposant par exemple des images fixes (diapositives, affiches, tableaux, graphiques...) ou animés (télévision, cinéma, vidéodisques).

Il sait encore bâtir des projets de lecture avec des motivations variées ; pour le plaisir, par devoir, par intérêt, par nécessité... selon les situations, les lieux, heurs et malheurs.

Le lecteur "rêvé" devrait enfin pouvoir réaliser avec efficacité un triple repérage : repérage dans les lieux de lecture, repérage dans les objets à lire, repérage dans la pratique personnelle de lecteur.

Afin de forger de telles compétences, nous savons maintenant que la classe ne saurait suffire, ni le seul enseignant. L'enfant pour construire ces apprentissages utilisera d'autres lieux, d'autres personnes, d'autres structures. Il exploitera de nombreux documents et de multiples supports multimédias. De ce point de vue, le partenariat dans l'apprentissage de la lecture est devenu un fait autant qu'une nécessité. Il reste à mieux conjuguer les efforts des différents médiateurs culturels tout au long d'un apprentissage reconnu désormais comme continué. Pour répondre à ces besoins de formation, d'information, de structuration, la bibliothèque d'école doit devenir tout à la fois centre documentaire, médiathèque, observatoire et lieu de production de tous les types d'écrits.

Les BCD donc n'ont pas fait table rase des "vieilles méthodes" mais on peut dire qu'elles ont contribué par leur existence même à poser des questions nouvelles : qu'est-ce que lire ? Qu'est-ce qu'apprendre à lire ? Comment ? Pourquoi ? Avec qui ? Sur quels supports ? Quels objectifs de formation de lecteurs peut-on espérer atteindre à la fin de chaque cycle ? L'existence d'un lieu central, pivot de l'apprentissage de la lecture a conduit à s'interroger sur la politique de lecture de l'ensemble de l'établissement. Les BCD ont assez bien contribué à mieux faire connaître et utiliser la littérature de jeunesse à l'école. C'est pourquoi au total, le terme de "déscolarisation de la lecture" apparaît maladroit puisque c'est au contraire à une réconciliation des livres, des lecteurs et de l'école que l'on s'emploie. Dans bien des cas c'est grâce au projet BCD qu'on a commencé à se poser la question. Aujourd'hui, enfin, dans de nombreuses écoles, on en vient à s'interroger sur l'écriture. Quelles compétences, quels types de textes et d'écrits, quels supports pour les élaborer. Quels rôles pour la classe, la BCD ?

Au total les BCD n'ont certes pas elles seules modifié les termes de l'apprentissage de la lecture mais leurs animateurs et concepteurs se sont inscrits dans un mouvement qui depuis 20 ans a considérable-

ment transformé le paysage et les perspectives des apprentissages de la lecture et de l'écriture désormais considérés comme indissociables.

Modifier le statut de l'enfant: 2ème objectif

Le deuxième grand objectif assigné aux BCD était de modifier le statut de l'enfant dans l'école en recherchant notamment le développement de son autonomie et sa prise de responsabilité. Là aussi comme pour la question des manuels il y a eu au sein de beaucoup d'équipes des crispations qui ont été déclenchées par ce qu'on pourrait appeler "la querelle de la libre circulation".

Dans l'esprit des "pionniers" les enfants devaient pouvoir se déplacer librement en BCD pour y effectuer une recherche, y participer à une animation ou y lire pour leur plaisir. A la limite, les activités en BCD pouvaient entrer en concurrence avec les activités de la classe, à chacun d'être suffisamment attractif, à l'enfant de choisir. Libre accès, libre circulation, libre concurrence... De là bien des polémiques et de singulières déconvenues dans les écoles où l'on décréta du jour au lendemain qu'il en serait ainsi. Souvent on fit vite machine arrière... en resserrant les rangs !

Il apparaît, aujourd'hui, que le problème n'est pas autant de savoir si l'on peut circuler librement dans les lieux géographiques donnés (l'école, la BCD...) mais bien plutôt de savoir pourquoi et comment on peut circuler librement dans l'espace et le temps d'un projet pédagogique, dans le champ des connaissances comme dans l'univers des savoirs, savoir-faire, savoir être. Pourquoi va-t-on en BCD ? Que va-t-on y faire ? Dans le cadre de quelle entreprise de recherche ou de loisir, pour y construire quels apprentissages, avec quels outils ? En ce sens la libre circulation n'est qu'un moyen et la question du statut de l'enfant et de son autonomie suppose qu'on lui en donne bien d'autres pour qu'il puisse accéder individuellement, utilement et librement aux connaissances et aux informations. Parmi ces moyens, la formation aux pratiques et à la recherche documentaires est devenue progressivement dans les BCD un objectif fondamental, alors qu'il n'était pas précisé dans la circulaire de 1984. C'est la clef de l'autonomie dans la construction des savoirs et c'est peut-être aussi une voie majeure pour sortir de la pédagogie frontale traditionnelle, un maître/25 élèves, face à face 27h par semaine.

L'accès direct, personnel aux documents et leur utilisation individuelle dans une perspective de recherche, de tri, de stockage, de restitution favorisent l'autonomie, la prise de responsabilité et de pouvoirs. D'autres démarches en BCD permettent d'atteindre de tels buts, par exemple la participation à la gestion de la structure.

Par l'association à la gestion de la BCD nous entendrons aussi bien la contribution à l'acquisition, à l'équipement, à l'entretien, au prêt des documents que la participation aux instances de décision de la BCD : comités de gestion ou conseils de bibliothèque, comités de lecture et comités d'achat par l'intermédiaire des délégués BCD notamment.

Dans ces domaines, là où les premiers textes formulaient des vœux... quelques équipes ont su innover et inventer des propositions pédagogiques. Il reste que globalement le deuxième grand objectif assigné aux BCD pose encore dans la plupart des écoles de gros problèmes ; d'une part, les enfants sont surtout placés dans une attitude de consommation de la bibliothèque, d'autre part, la question d'une formation aux pratiques documentaires n'est pas encore posée suffisamment.

Troisième objectif: stimuler le travail en équipes

De la BCD, on attendait encore qu'elle stimule le travail des équipes pédagogiques et éducatives. Dans les années 1970-80, dès les premières réunions entre enseignants, chercheurs et bibliothécaires, la

question de la professionnalisation des responsables de BCD fut posée en liaison avec la problématique du travail en équipe.

Pour les bibliothécaires, il ne faisait pas de doute que la structure ne pourrait pas fonctionner durablement si la mise en place des BCD ne s'accompagnait pas de la création de postes de bibliothécaires. La note INRP n°4 stipulait ainsi "minimum indispensable" une personne formée aux techniques des bibliothèques (CAFB et stage dans une bibliothèque municipale et à la Joie par les Livres). Cette personne partagera la responsabilité de la BCD avec une ou plusieurs autres (enseignants, parents...)

Au début de l'expérimentation, pour certains enseignants, la nomination d'un tel permanent n'était pas souhaitable en raison des risques d'appropriation abusive, de confiscation de la BCD par son responsable. L'exemple des CDI était alors présenté comme la voie à ne pas suivre. S'il y a un permanent, pensait-on, les enseignants auront tendance à se décharger sur lui des tâches de gestion, d'animation, de régulation. Il est donc préférable qu'il n'y en ait pas. S'il n'y en a pas, les partenaires seront bien obligés de travailler en équipe pour faire vivre la structure, sinon la BCD n'aura plus de raison d'être et se transformera en un dépôt de livres inutilisables et inutilisés. La BCD est un équipement collectif qui ne peut être géré que collectivement. La définition du projet, l'aménagement de l'espace, la constitution du fonds, sa gestion, son animation nécessitent la participation de tous, des concertations, un travail d'équipe de type nouveau.

Théoriquement la construction pouvait sembler très séduisante ; sur le terrain, elle ne put guère être mise en oeuvre que par des équipes pédagogiques disponibles, motivées, stables, unies sur un projet et des valeurs communes... bénéficiant en outre de partenaires convaincus et généreux. Il y en eut, il y en a encore, mais finalement très peu. Dans bien des cas on s'aperçut qu'à force de vouloir faire de la BCD l'affaire de tous, elle finit par devenir l'affaire de personne. Et puis l'on découvrit que gérer un fonds de 1 000 à 2 000 parfois plus de 5 000 documents, cela demande du temps, beaucoup de temps, une formation, un réel professionnalisme. La bonne volonté des enseignants, leur militantisme, l'aide occasionnelle des parents, de la bibliothécaire, des associations locales permettent peut-être d'installer une structure mais pour la faire fonctionner dans la durée, il est devenu de plus en plus évident qu'il convenait d'avoir un responsable disponible et compétent. De ce point de vue la suspicion jetée sur les documentalistes ne saurait être un argument acceptable. Dans de nombreux établissements, le CDI, et son documentaliste bibliothécaire en poste fixe, occupent une position centrale, indispensable pour permettre à l'équipe pédagogique de réaliser le projet pédagogique. La présence d'un responsable, déchargé d'autres tâches, peut faciliter considérablement l'activité en BCD aussi, même s'il ne saurait être question à ce jour de disposer d'un bibliothécaire, documentaliste par école.

Pour ce troisième objectif, nous sommes donc passés aussi de l'énoncé d'un joli voeu à la formulation de propositions qui précisément mettent en avant l'idée de réseau (et d'une tête de réseau) pour garantir l'avenir des BCD.

Travailler en équipe, c'est mettre en commun les ressources matérielles et humaines des enseignants et celles de leurs partenaires. C'est par exemple, mettre en synergie les moyens de l'Education Nationale, ceux de la Culture, ceux aussi des collectivités territoriales. Des solutions ont été recherchées pour croiser les fonds documentaires de la BM et de la BCD, de la BDP et pour mieux utiliser les personnels en décroissant leur secteur d'intervention. Un peu partout des idées progressent.

Des conventions sont établies entre les régions, les départements, les villes et l'institution scolaire.

Des bibliothécaires volontaires devraient pouvoir s'intégrer partiellement ou totalement aux équipes pédagogiques pour faciliter la conduite des projets lecture et BCD. Parallèlement dans les gros groupes scolaires, les zones d'éducation prioritaire, les zones rurales, l'expérience a montré l'intérêt d'im-

planter des postes d'animateurs, conseillers en lecture-écriture-BCD. Ces postes peuvent être occupées par les IMF spécialisés ou par des bibliothécaires titulaires du CAFB option jeunesse.

Des contrats de trois ans sur la base d'un projet sont envisageables, de même que des conventions avec les départements et les municipalités. Le dispositif permet encore à un responsable départemental Education nationale de travailler en étroite collaboration avec un homologue côté Culture, nommé par les collectivités territoriales. Des telles mesures ont eu pour conséquence de contribuer à aller vers la réalisation du quatrième objectif en même temps que le troisième.

Quatrième objectif : ouvrir l'école sur le quartier

Le quatrième objectif poursuivi à travers la mise en place des BCD était d'ouvrir l'école sur la vie. Cette volonté de réinsertion dans le tissu social, dans le quartier, résulte certainement d'une sorte de crise de communication constatée chez bon nombre d'enfants qui se trouvent en situation de dissonance cognitive mais aussi culturelle par rapport à l'école et aux enseignants. Ouvrir l'école sur la vie, la faire dialoguer et entreprendre avec le quartier permet de combler ces écarts, de réconcilier l'école et son milieu, ce qui devrait favoriser les réussites scolaires.

La BCD peut de ce point de vue être un outil appréciable. Pour en bâtir le projet, l'installer, le gérer, le faire vivre, les forces vives de la commune et les compétences dans le domaine de lecture, peuvent être heureusement associées. Par ailleurs, une fois la BCD installée, elle peut devenir un véritable pôle de ressources au service de son environnement. Au service des enfants d'abord, en dehors des heures de cours en semaine, le mercredi et pendant les petites vacances en liaison avec les projets du centre de loisirs, installé dans l'école.

Au delà, il est arrivé que la BCD rende de véritables services culturels au quartier, à la commune mais de toute évidence, entre tous les objectifs, c'est celui-ci qui a été plus difficile à réaliser malgré quelques belles réussites.

Dans certaines écoles, des services réels et de qualité ont été rendus aux enfants et aux adultes en dehors du temps scolaire. Par ailleurs, certains projets BCD se sont réalisés d'un bout à l'autre grâce à la participation précieuse des parents d'élèves, de la bibliothécaire, du libraire de quartier, des élus municipaux et d'associations locales qui ne sont d'ailleurs par forcément limitées aux associations lecture.

Ces belles actions ne doivent cependant pas nous abuser. Pour l'essentiel, cette ouverture des BCD sur le quartier est restée très faible bien qu'elle n'ait pas manqué d'obséder les animateurs des projets BCD. Pour quelles raisons ? Essentiellement parce que cette ouverture reposait sur du bénévolat et s'est faite la plupart du temps sans réels moyens. Dans ces conditions les individus (ou les équipes) volontaires se sont, soit épuisés soit découragés... Ils se sont assez vite repliés pour assurer un minimum hors temps scolaire (les récréations...) et puis pour sauver ce qui leur apparut essentiel : l'ouverture pendant le temps scolaire !

Donc, pour cet objectif, la dure réalité de la généralisation des BCD sans réels moyens a entraîné des révisions d'objectifs... souvent par abandon. L'occasion pourtant était belle et l'enjeu important. Sans doute faut-il reconsidérer cet objectif avec moins de volontarisme, bien apprécier les conditions, les nécessités, les opportunités de l'opération et de sa réussite.

Si l'esprit d'ouverture sur le quartier est fondamental, en revanche, l'ouverture hors temps scolaire et à un public très large n'est pas forcément et toujours nécessaire, indispensable ou même opportune.

La BCD peut se trouver insérée dans une ville ou une commune dans laquelle les équipements culturels sont nombreux, opérationnels, complémentaires. La bibliothèque d'école doit se garder de toute mégalomanie, elle n'a pas à se substituer à la maison de la culture, au cinéma, au club informatique, à la bibliothèque... au contraire elle doit conduire à utiliser ces différents espaces culturels. S'il l'on prend l'exemple de la relation BCD/bibliothèque municipale, on peut dire que le temps où les bibliothécaires craignaient que l'apparition de BCD ne se traduise par une baisse de fréquentation de la bibliothèque municipale s'achève. D'abord parce que les fonds des BCD ne pourront jamais sérieusement rivaliser avec ceux des bibliothèques municipales ensuite et surtout parce que les pratiques pédagogiques en BCD font précisément apparaître la nécessité d'aller vers d'autres lieux de lecture, d'autres bibliothèques, précisément parce que la lecture appelle la lecture, la recherche documentaire exige toujours de nouveaux documents... Ainsi toutes les observations amènent à constater que l'apparition d'une véritable BCD est un plus pour les bibliothèques municipales et d'ailleurs aussi les libraires.

En termes d'ouverture, l'objectif immédiat des BCD pourrait donc être de bien tenir leur place dans la chaîne de la lecture publique. Bien faire une bibliothèque dans une école, c'est finalement le meilleur moyen d'aller vers les autres... et de les accueillir.

Quant à l'objectif général d'ouverture, par la mise en place d'un centre de ressources pour le quartier, il suppose, après analyse des ressources locales, qu'on ne fasse pas double emploi d'une part et que d'autre part on passe d'un volontarisme sympathique à l'organisation réaliste et raisonnée de cette ouverture.

Les collectivités territoriales locales détiennent une des clefs du succès. Là encore, il convient d'établir avec elles des conventions pour que des jumelages se réalisent entre la bibliothèque, la médiathèque, la BDP et la BCD pour mieux utiliser et croiser les moyens matériels et les ressources humaines. De telles mesures devraient faciliter cette ouverture en assurant une permanence et en garantissant une aide professionnelle.

Quand on reconsidère les quatre grands objectifs initiaux des BCD, on s'aperçoit qu'ils restent fondamentalement d'actualité. Simplement, pour les atteindre la réalité a montré qu'il ne suffisait pas de les proclamer, il faudra du temps, beaucoup de temps. Par ailleurs la vie des BCD a permis aussi de clarifier ces objectifs, de les préciser, en écartant, en relativisant ou en redéfinissant certains "mots d'ordre" excessifs (pas de bibliothèque de classe, plus de manuels, libre circulation, pas de responsable permanent...). Tout cela conduit à mieux adapter les démarches aux projets locaux.

Au total, le chemin parcouru est finalement très appréciable ● Max BUTLEN¹

¹ Rédacteur en chef de la revue Argos